



**Procès-verbaux de la Municipalité de Val-Joli**  
Assemblée ordinaire - 2 mars 2026

**Procès-verbal** de la séance ordinaire du conseil municipal de Val-Joli, tenue le 2 mars 2026 à 20h03, en son lieu habituel au 500, route 249 à Val-Joli

**Sont présents(es) :**

Patrick Bernier , maire	Raymond Côté , conseiller
Sylvain Côté , conseiller no. 1	no. 4
Guy St-Laurent , conseiller no. 2	Jonathan Morin , conseiller no. 5
Karine Chamberland , conseillère no. 3	Johanne Maurice , conseillère no. 6

Tous formant quorum sous la présidence du maire Patrick Bernier.

Est également présente Marie-Céline Corbeil, directrice générale et greffière-trésorière

La personne qui préside la séance, soit le maire Patrick Bernier, informe le conseil qu'à moins qu'elle ne manifeste expressément le désir de le faire, elle ne votera pas sur les propositions soumises au conseil tel que lui permet la loi. En conséquence, à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, le maire Patrick Bernier ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

#### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour

#### **ADMINISTRATION**

3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026
4. Autorisation des comptes
5. Première période de questions du public
6. Rapports des différents comités et dossiers
7. Résolution pour affectations et transferts
8. Dépôt des formulaires "liste des donateurs et rapport de dépenses" des candidats de l'élection du 2 novembre 2025
9. Dépôt de la liste des contrats de 2000\$ totalisant plus de 25 000\$ avec un même fournisseur du 1er janvier au 31 décembre 2025
10. Comité agricole
11. Contrat entretien paysager

#### **RÈGLEMENTS**

12. Adoption du règlement no. 2026-02 concernant l'occupation et l'entretien des immeubles

#### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

13. Déjeuner de la Sûreté du Québec

#### **TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS**

14. Décompte progressif no 2 pour les travaux du rang 14 dans le cadre des travaux de la TECQ 2024-2028

#### **HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT**

15. Appui à la demande de reconduction d'autorisation d'exploitation d'une carrière/sablière – Ranch Kiberta inc – lot 3 678 823

## LOISIRS ET CULTURE

16. Veillée d'antan et Chasse aux cocos

## AUTRES

17. Deuxième période de questions du public  
18. Correspondance  
19. Levée de l'assemblée

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Patrick Bernier constate le quorum à 20 h 03 et déclare la séance ouverte.

### 2026-03-01 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le projet d'ordre du jour a été remis à chaque membre du conseil.

Il est proposé par Sylvain Côté  
appuyé par Raymond Côté  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter l'ordre du jour tel que présenté et en conséquence il demeure ouvert à toute modification.

## ADMINISTRATION

### 2026-03-02 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 FÉVRIER 2026

Les élus ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026, ils renoncent à la lecture.

Il est proposé par Johanne Maurice  
Appuyé par Guy St-Laurent  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 2 février 2026.

### 2026-03-03 4. AUTORISATION DES COMPTES

**CONSIDÉRANT** que la greffière-trésorière a remis, avant la séance régulière du conseil, les factures, les chèques et les feuilles de temps pour étude, aux membres du conseil responsables de leurs vérifications, qu'une copie de la liste des comptes à payer a été remise à chacun et que les membres du conseil ont pu obtenir des réponses à leurs interrogations au sujet des diverses dépenses.

La greffière-trésorière atteste que les crédits suffisants sont disponibles pour pourvoir au paiement des dépenses.

Il est proposé par Raymond Côté  
appuyé par Sylvain Côté  
et résolu à l'unanimité des conseillers présents :

**QUE** les comptes à payer et les chèques émis selon la suivante soient acceptés et/ou payés tel que présenté.

MUNICIPALITÉ DE VAL-JOLI

02-mars-26

Liste des paiements émis ( du 2026-02-03 au 2026-03-02 )

Poste Banque: 54-110-00-000

N° déboursé	N° chèque	Date	N° four.	Nom	Montant
202600123 (A)		2026-02-16	1491	Régie inter. sanitaire des Hameaux	4 860,00 \$

202600086 (I)		2026-02-19	1 ACTION PARTAGE WINDSOR	500,00 \$
202600087 (I)		2026-02-19	1360 ADN COMMUNICATION	72,25 \$
202600088 (I)		2026-02-19	4 BELL MOBILITÉ	88,59 \$
202600089 (I)		2026-02-19	1168 COGECO Connexion Inc.	86,18 \$
202600090 (I)		2026-02-19	143 BELL CANADA	131,10 \$
202600091 (I)		2026-02-19	589 CONSEIL SPORT LOISIR DE L'ESTRIE	150,00 \$
202600092 (I)		2026-02-19	789 ÉNERGIE SONIC INC.	2 261,23 \$
202600093 (I)		2026-02-19	1355 EUROFINS ENVIRONEX	296,07 \$
202600094 (I)	8441	2026-02-19	638 Fonds d'information sur le territoire	24,00 \$
202600095 (I)		2026-02-19	1367 GESTION ÉCONO PLUS INC.	137,74 \$
202600096 (I)		2026-02-19	28 hydro	147,17 \$
202600097 (I)		2026-02-19	28 hydro	870,90 \$
202600098 (I)		2026-02-19	28 hydro	56,48 \$
202600099 (I)		2026-02-19	28 hydro	325,68 \$
202600100 (I)		2026-02-19	784 LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	146,21 \$
202600101 (I)		2026-02-19	885 PITNEY BOWES LEASING	154,70 \$
202600102 (I)		2026-02-19	1000 VALORIS	1 808,30 \$
202600103 (A)		2026-02-27	15 ADMQ	745,04 \$
202600104 (A)		2026-02-27	1626 Patrick Bernier	203,23 \$
202600105 (A)		2026-02-27	1109 Buropro Citation inc.	51,38 \$
202600106 (I)	8442	2026-02-27	1429 Cardio Choc	643,04 \$
202600107 (A)		2026-02-27	938 CENTRE DU TAPIS WINDSOR INC	1 024,88 \$
202600108 (A)		2026-02-27	1358 MARIE-CÉLINE CORBEIL	108,00 \$
202600109 (A)		2026-02-27	1314 VINCENT CÔTÉ	108,00 \$
202600110 (A)		2026-02-27	1235 Verly Heidi	200,00 \$
202600111 (A)		2026-02-27	977 IN-FO.CA	31,03 \$
202600112 (A)		2026-02-27	1498 Info-excavation	586,37 \$
202600113 (I)	8443	2026-02-27	1339 JULIE-PIER BOUTIN	200,00 \$
202600114 (A)		2026-02-27	1598 LCL Environnement du bâtiment	5 047,40 \$
202600115 (A)		2026-02-27	61 FQM (FÉDÉRATION QUÉB.	393,21 \$
202600116 (A)		2026-02-27	784 LAVE-AUTO DEPAN'EXPRESS	139,95 \$
202600117 (A)		2026-02-27	256 MÉCANIQUE G.S.B. INC	2 668,69 \$
202600118 (A)		2026-02-27	1476 PITNEYWORKS	1 174,76 \$
202600119 (A)		2026-02-27	1579 P/A G.G.M. (Windsor) 6425	188,97 \$
202600120 (A)		2026-02-27	1622 NUMÉRIQUE.ca	40,24 \$
202600121 (I)	8444	2026-02-27	1441 Photo SM inc.	980,74 \$
202600122 (A)		2026-02-27	1602 PRODUIT DE SOUDURE MARTECH	26,64 \$

202600124 (A)	2026-02-27	89 RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON	15 866,55 \$
202600125 (I)	2026-02-27	115 SOCIETE DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE	5 142,17 \$
202600126 (A)	2026-02-27	1442 Traction Sherbrooke (555)	933,55 \$
202600127 (A)	2026-02-27	1472 TRANSPORT MICHEL MARCOTTE INC	1 851,57 \$
202600130 (A)	2026-02-27	62 VILLE DE WINDSOR	38 361,93 \$
202600131 (A)	2026-02-27	14 VIVACO groupe coopératif	185,23 \$
<b>Total des paiements émis avec le poste 54-110-00-000</b>			<b>89 019,17 \$</b>
<b>Total des paies émises</b> ( du 2026-02-03 au 2026-03-02 )			
			<b>Total: 23 437,14 \$</b>

## 5. PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune personne du public présente.

## 6. RAPPORTS DES DIFFÉRENTS COMITÉS ET DOSSIERS

- mairie:** le maire Patrick Bernier mentionne que qu'il a assisté à une formation sur le Climat à St-François-Xavier-de-Brompton, donnée par l'UMQ en collaboration avec la MRC. Il a aussi pris part à une rencontre à Stoke réunissant des agriculteurs de Val-Joli et Stoke pour une rencontre animée par l'UPA sur les pratiques agro-environnementales et autres sujets. Le but est d'ouvrir un échange informel entre le monde agricole et les municipalités et reconnaître les bons coups en agriculture. Il a aussi participé à une rencontre du comité aménagement de la MRC.
- a) **Travaux publics et hygiène du milieu:** le conseiller Sylvain Côté présente les suivis du comité de voirie soit l'appel d'offres pour le camion de déneigement 10 roues. L'appel d'offres a été lancé le 23 février et normalement l'ouverture des soumissions se fera le 23 mars à la municipalité à moins d'un report pour des raisons de questions ou modifications de l'appel d'offres.
- b) **Régie incendie:** le conseiller Jonathan Morin mentionne que la Régie a tenue sa rencontre et que présentement la Régie travaille sur l'appel d'offres pour le remplacement d'un camion incendie.
- c) **Loisirs, culture, familles et aînés:** la conseillère Johanne Maurice mentionne que la tournée des nouveaux-nés a lieu ce dimanche 8 mars auprès des 12 nouveaux-nés de 2025 de la municipalité. Elle souligne la qualité des cadeaux remis dans les sacs.
- d) **Trans-Appel:** le maire résume la dernière rencontre du CA de Trans-Appel. Des présentations financières en lien avec les demandes de subventions et la possible Taxe sur l'immatriculation des véhicules (TIV) qui pourrait entrer en fonction en 2027. Les membres du conseil municipal soulignent qu'ils ont reçu des messages de citoyens mécontents de la mise en place de la TIV. La municipalité rappelle que Val-Joli s'était positionnée contre la TIV et a voté contre la mise en place à la MRC lors du dernier conseil.
- e) **Urbanisme:** Pas de sujet.
- f)

## 2026-03-04 7. RÉSOLUTION POUR AFFECTATIONS ET TRANSFERTS

Considérant qu'il y a lieu d'affecter certaines sommes pour la réalisation des activités de financement et d'immobilisations;

Il est proposé par

Appuyé par

Et résolu à l'unanimité des membres présents

D'autoriser les transferts suivants au 31 décembre 2025:

- Utilisation du surplus réservé du règlement 2019-05 pour le paiement de la dette au poste 01-211-20-004 pour un montant de 732.19 \$;
- Utilisation du surplus réservé du règlement 2021-04 au montant de 3850\$ pour le paiement de la dette au poste 03-510-00-001;
- Affectation du surplus de taxation de 958\$ et les intérêts de 800\$ du capital encaissé non appliqué pour le règlement 2019-08 dans un surplus réservé règlement 2019-08 au montant de 1758.00\$;

- Pour transférer les revenus de taxation prévus au surplus libre au surplus affecté pour génératrice au montant de 1008\$;
- pour transférer le montant de 25 000\$ du surplus libre au surplus affecté pour véhicules de voirie.

**Dépôt 8. DÉPÔT DES FORMULAIRES "LISTE DES DONATEURS ET RAPPORT DE DÉPENSES" DES CANDIDATS DE L'ÉLECTION DU 2 NOVEMBRE 2025**

La directrice générale greffière-trésorière dépose les formulaires "liste des donateurs et rapport de dépenses" de tous les candidats de l'élection municipale du 2 novembre 2025 conformément à l'article 513.2 de la LERM.

**Dépôt 9. DÉPÔT DE LA LISTE DES CONTRATS DE 2000\$ TOTALISANT PLUS DE 25 000\$ AVEC UN MÊME FOURNISSEUR DU 1ER JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2025**

La directrice générale greffière-trésorière dépose la liste des contrats de 2000\$ totalisant plus de 25 000\$ avec un même fournisseur du 1er janvier au 31 décembre 2025. La liste sera publiée sur le site internet de la municipalité.

**2026-03-05 10. COMITÉ AGRICOLE**

**Considérant** que le conseil municipal peut nommer des comités de travail en vertu de l'article 82 du Code municipal;

**Considérant** que le conseil souhaite nommer un comité pour traiter des dossiers en lien avec le monde agricole sur le territoire;

Il est proposé par Jonathan Morin  
Appuyé par Raymond Côté  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

**De** créer le comité agricole;

**De** nommer le conseiller Guy St-Laurent et la conseillère Karine Chamberland à titre de représentants du conseil du comité agricole;

**D'établir** les objectifs suivants pour le comité agricole:

- tenir un lieu de rencontre pour discuter des orientations, problématiques, suggestions et demandes provenant du monde agricole de la municipalité
- étudier divers dossiers demandés par le conseil pour recommandation sous forme de rapport signé par les représentants du conseil;

**Que** le comité soit composé de deux membres du conseil au minimum soit les représentants nommés par le conseil et que les représentants puissent inviter des personnes provenant du monde agricole pour se joindre au comité.

**Que** le comité se réunisse au moins une fois par année;

**Que** le représentant fasse rapport au conseil des travaux du comité s'il y a lieu

**Que** le comité puisse tenir une rencontre publique s'il le souhaite;

**Que** le représentant dispose d'un budget de 100\$ à titre de frais de rencontre pour les frais du comité ou pour soutenir des initiatives. Les dépenses doivent être autorisées par le conseil municipal.

**2026-03-06 11. CONTRAT ENTRETIEN PAYSAGER**

**Considérant** que la municipalité de Val-Joli entretient des aménagements paysagers au bureau municipal et au parc Floral;

**Considérant** l'offre déposée par Catherine Forget pour réaliser le contrat;

Il est proposé par Sylvain Côté  
Appuyé par Guy St-Laurent  
Et adopté à l'unanimité des conseillers présents

**D'accepter** l'offre de Catherine Forget pour l'entretien paysager pour une période de 20 semaines entre les mois de mai et septembre. Le nombre d'heures estimée pour ce contrat est de 100 heures réparties sur la période au tarif de 38\$ de l'heure plus les frais de déplacements payés au taux fixé par la municipalité.

La présente résolution fait office de contrat.

## RÈGLEMENTS

### 2026-03-07 12. ADOPTION DU RÈGLEMENT NO. 2026-02 CONCERNANT L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES IMMEUBLES

**Considérant** que l'article 145.41 de la *Loi l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) indique qu'une municipalité est tenue de maintenir en vigueur un règlement relatif à l'occupation et à l'entretien des bâtiments;

**Considérant** que la *Loi modifiant la Loi sur le patrimoine culturel et d'autres dispositions législatives* adoptées le 25 mars 2021 apporte plusieurs changements au milieu municipal, notamment en ce qui a trait au contrôle des démolitions, à la protection du patrimoine immobilier et aux régimes d'entretien des bâtiments;

**Considérant** que les objectifs de la *Loi sur le patrimoine culturel* visent à favoriser la connaissance, la protection, la mise en valeur et la transmission du patrimoine culturel, reflet de l'identité d'une société, dans l'intérêt public et dans une perspective de développement durable;

**Considérant** que le conseil municipal désire réglementer l'entretien et l'occupation des immeubles sur le territoire de la municipalité de Val-Joli;

**Considérant** que le Règlement 2026-02 relatif à l'occupation et l'entretien des immeubles vise à assurer un contrôle des situations de vétusté et/ou de délabrement des immeubles situés sur son territoire et forcer un propriétaire d'immeuble à entretenir sa propriété;

**Considérant** que ce présent règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire;

**Considérant** que lors de la séance ordinaire du 2 février 2026, un avis de motion du Règlement 2026-02 a été dûment donné et le projet de règlement déposé;

Il est proposé par Raymond Côté  
Appuyé par Karine Chamberland  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**D'adopter** le règlement 2026-02 relatif à l'entretien et l'occupation des immeubles;

**D'enregistrer** et copier ledit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité, sous le no 2026-02, et en conséquence, signé par le maire et la greffière-trésorière et déposé sous la garde de celle-ci.

## SÉCURITÉ PUBLIQUE

### 2026-03-08 13. DÉJEUNER DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

**Considérant** que la Sûreté du Québec de la MRC du Val-Saint-François tient la 6ième édition du Déjeuner des policiers au profit de la Fondation québécoise du cancer-Estrie le 6 mai prochain;

Il est proposé par Jonathan Morin  
Appuyé par Johanne Maurice  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

**De contribuer** financièrement pour un montant de 250\$ au Déjeuner des policiers au profit de la Fondation québécoise du cancer-Estrie.

## TRANSPORT ET TRAVAUX PUBLICS

### 2026-03-09 14. DÉCOMPTE PROGRESSIF NO 2 POUR LES TRAVAUX DU RANG 14 DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE LA TECQ 2024-2028

**Considérant** que la municipalité de Val-Joli réalise des travaux de réfection et pavage dans le 14e rang;

**Considérant** que l'entrepreneur a déposé le décompte progressif no 2 pour les travaux réalisés en 2025;

**Considérant** la recommandation de paiement émise par Marc-Olivier Jutras, ingénieur responsable de la surveillance de chantier;

Il est proposé par Sylvain Côté  
Appuyé par Johanne Maurice  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

**De payer le montant du décompte progressif no 2 au montant de 542 843.42\$ incluant les taxes à l'entrepreneur Groupe Colas Québec inc.**

**D'utiliser un montant de 150 000\$ du financement temporaire autorisé et d'utiliser 392 843.42\$ à même les fonds de la municipalité pour le paiement de cette facture.**

## HYGIÈNE DU MILIEU

## AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

### 2026-03-10 15. APPUI À LA DEMANDE DE RECONDUCTION D'AUTORISATION D'EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE/SABLIÈRE – RANCH KIBERTA INC – LOT 3 678 823

**Considérant que** la Municipalité de Val-Joli a reçu une demande de **RANCH KIBERTA INC** visant la reconduction de l'autorisation pour l'exploitation d'une sablière sur le lot **3 678 823** du cadastre du Québec;

**Considérant que** cette demande est soumise à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) en vertu de l'article 58 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA);

**Considérant que** selon l'article 58.1 de la LPTAA, la municipalité doit transmettre à la Commission une recommandation ainsi qu'un avis relatif à la conformité de la demande à sa réglementation d'urbanisme;

**Considérant que** l'exploitation de cette sablière est déjà existante et que la demande vise la poursuite des activités précédemment autorisées;

**Considérant que** l'usage projeté est conforme au règlement de zonage numéro **2004-6** actuellement en vigueur dans la zone **AFD-9**;

**Considérant que** la nature de l'activité (extraction de ressources) lie l'utilisation au site même où se trouve la ressource, limitant ainsi la disponibilité d'espaces appropriés ailleurs hors de la zone agricole pour cette fin spécifique (référence art. 58.2 LPTAA);

**Considérant que** la Municipalité n'a pas connaissance de préjudices importants causés à l'agriculture environnante par l'exploitation actuelle de ce site;

Il est proposé par Sylvain Côté  
Appuyé par Jonathan Morin  
Et résolu à l'unanimité des membres présents

**D'APPUYER** la demande de reconduction d'autorisation présentée par **RANCH KIBERTA INC** à la CPTAQ pour le lot **3 678 823**.

**DE CONFIRMER** à la Commission que ce projet est conforme aux règlements d'urbanisme de la Municipalité de Val-Joli.

**DE TRANSMETTRE** la présente résolution à la CPTAQ ainsi qu'au demandeur.

## LOISIRS ET CULTURE

### 2026-03-11 16. VEILLÉE D'ANTAN ET CHASSE AUX COCOS

**Considérant que** la ville de Windsor organise l'activité Veillée d'Antan qui se tiendra le 20 mars au Centre régional du Bel Âge;

**Considérant que** la ville de Windsor organise l'activité Chasse aux cocos qui se tiendra le 29 mars 2026

**Considérant que** la municipalité de Val-Joli souhaite être partenaire de ces événements et invite sa population à y participer en grand nombre;

Il est proposé par Sylvain Côté  
Appuyé par Johanne Maurice  
Et résolu à l'unanimité des conseillers présents

**De contribuer pour un montant de 250\$ pour la Veillée d'Antan;**

**De contribuer pour un montant de 320\$ pour l'activité Chasse aux cocos.**

## AUTRES

### 17. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Pas de questions

### 18. CORRESPONDANCE

a) Camp St-Pats-demande d'appui

### 2026-03-12 19. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Guy St-Laurent que la présente séance soit levée à 20 h 48. Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

**Patrick Bernier,**

**Marie-Céline Corbeil**

Maire

Directrice générale, greffière-trésorière

### **RENONCIATION À LA SIGNATURE DE CHACUNE DES RÉOLUTIONS**

Je soussigné, Patrick Bernier, maire, confirme que j'ai lu chaque résolution et que ma signature du présent procès-verbal est équivalente à ma signature de chacune des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Signé à Val-Joli en date du \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Patrick Bernier, maire